

# Enquête sur les patois de la Belgique Romane

Notes de géographie linguistique (avec 7 cartes)

(Deuxième Série)

par JEAN HAUST,

Professeur à l'Université de Liège.

---

Une première série de notes a paru dans ce *Bulletin* (1928), t. II, pp. 265-307. Je me permets d'y renvoyer le lecteur, qui trouvera également au t. I (1927), pp. 71-77, et au t. IV (1930), pp. 285-288, des renseignements sur la portée de cette enquête et sur la méthode suivie.

Cette nouvelle série comporte les sujets suivants : 1. coqueluche ; — 2. fruit tapé ; — 3. borne ; — 4. hameçon ; — 5. porte-seaux ; — 6. échelon ; — 7. deux dérivés wallons du latin *m e r d a* ; — 8. le latin *e r a m* en ches-trolais ; — 9. infinitif *sèy* (= être) en ardennais.

Les parties laissées en blanc dans les six premières cartes indiquent des régions, peu étendues, qui n'ont pas encore été explorées. Il ne faudrait pas croire que, pour tout le questionnaire, l'enquête est aussi avancée à la date actuelle (août 1934). Les mots dont il s'agit ici ont fait l'objet d'investigations spéciales.

Comme précédemment, le « Musée de la Vie Wallonne » s'est chargé de l'exécution des cartes. Je remercie le direc-

teur M. J. M. REMOUCHAMPS et le conservateur M. PAUL ANDRÉ de l'aide précieuse qu'ils m'ont prêtée à cet égard, avec autant d'amabilité que de compétence.

Quant à tous ceux que j'ai interrogés ou qui m'ont aidé dans cette enquête, — ils sont trop nombreux pour que je publie ici leurs noms, — je les prie de croire à ma vive gratitude.

ABRÉVIATIONS. — *ALF* = *Atlas Linguistique de la France* ; — *FEW* = *Französisches Etymologisches Wörterbuch* de W. VON WARTBURG ; — *DL* = *Dictionnaire Liégeois* de J. HAUST.

GRAPHIE. — *â* = *a* long, teinté de *o* ; — *æ* = *eu* ouvert bref ; — *ö* = *eu* fermé bref ; — *ε* = *è* bref très ouvert, voisin de *a* ; — *ε:* = ce même son allongé ; — *ē* = *é* fermé long ; — *o* = *o* fermé bref ; — *o* = *o* ouvert bref ; — *ō* = *o* ouvert long ; — *ẽ* ou *in* = *è* nasal. — Pour le reste, prononcez comme en français : *gn, ou, an, on*, etc.

## 1. Coqueluche.

I. A l'est et au sud-est du pays wallon, jusque dans l'est de l'arr<sup>t</sup> de Philippeville, le type français couvre une aire très étendue : *cok'lüch'* Liège (1), Verviers, St-Hubert, etc. La finale est souvent altérée : *-üch'* Vielsalm, Laroche ; *-ouch'* Flémalle ; *-ach'* Rochehaut ; *-öch'* Maissin ; *-üχ* Robertville, Bovigny ; *-üs'* Libin, Chiny ; *-üs'* Wanne, Grand-Halleux ; *-ös'* Laforêt.

II. Dans le Brabant oriental (Wavre, Jodoigne, etc.), ainsi qu'à Pellaines (arr<sup>t</sup> de Waremmes) et au nord de l'arr<sup>t</sup> de Namur (Gembloux, Lonzée, Aishe, Leuze-Longchamps, etc.), on dit *tos'* (toux) *saint Thibaut*. M. L. GROOTAERS, qui s'est naguère occupé des noms wallons de la

(1) A Liège, on dit aussi plaisamment *li tchant d' coq*.

coqueluche (1), indique l'origine de cette dénomination : pour obtenir la guérison de la coqueluche, les habitants du Brabant flamand et wallon vont en pèlerinage à Tirlemont, au sanctuaire de s<sup>t</sup> Thibaut (2). Comme la frontière linguistique est toute proche, M. GROOTAERS se demande si *tos'* s<sup>t</sup> *Thibaut* a empêché de pénétrer dans cette région le terme étranger dont il est question ci-après, ou s'il l'en a chassé. A l'examen de la carte, il me paraît que le vocable actuel est relativement récent et qu'il a dû se substituer au mot d'origine flamande dont il se trouve aujourd'hui encerclé de toutes parts. Au reste, le mot archaïque doit encore subsister çà et là : à Tourinnes-St-Lambert, par exemple, où *tos' sint Tibô* désigne spécialement la coqueluche, on dira pour plaisanter celui qui tousse: *œl a l' këytos'*.

III. Partout ailleurs, en effet, le wallon emploie un terme spécial, qui lui vient des parlers germaniques du nord (3).

1<sup>o</sup> Le flamand limbourgeois *kîkhoes* (Tongres) [= néerl. *kinkhoest*, all. *keichhusten*] s'est introduit dans la Hesbaye orientale : *kε:koûs'* Remicourt, *kékoûs'* Waremme, Bergilers, Odeur, Hognoul, Chapon-Seraing, etc.

2<sup>o</sup> Comme il s'agit d'une maladie infantile, l'influence de *lès révioûles* (la rougeole) a donné à ce mot d'emprunt l'aspect d'un diminutif : *kékioûle* (4). On le trouve même çà et là au pluriel : *lès kékioûles* Warnant-Dreye ; au sing., Amay ; *lès kékoûles* Fize-Fontaine, Jehay-Bodegnée, Villers-le-Bouillet (5) ; au sing., Amay ; *li këkoule* Bierwart, For-

(1) Extrait des *Leuwensche Bijdragen*, XVI (1924), pp. 6-8.

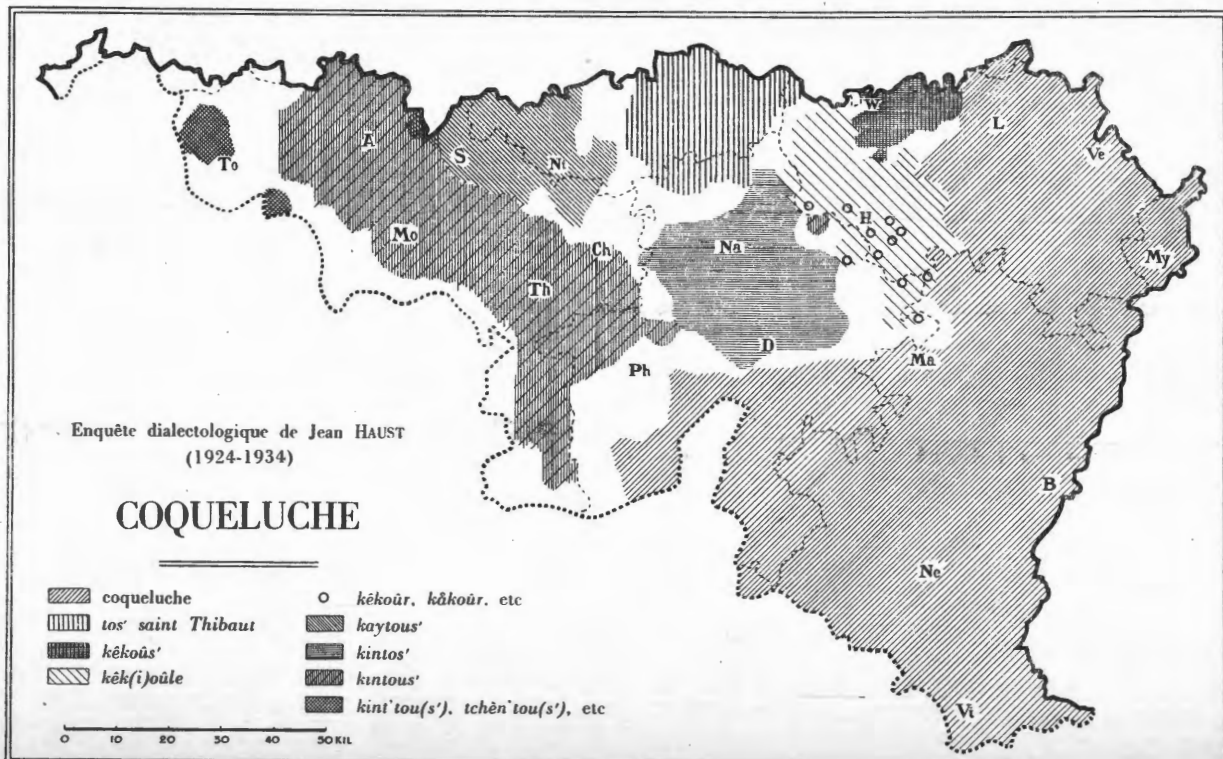
(2) Ce saint a également une chapelle à Saint-Germain et à Tourinnes-St-Lambert.

(3) GRANDG., II 536, mentionne *hikhose* à Clermont-Thimister (voy. mes *Etym. wall. et fr.*, p. 158-9 ; GROOTAERS, *l. c.*). Ce mot a disparu depuis longtemps et personne n'en a gardé le souvenir.

(4) GRANDG., I 95 ; FORIR, p. 157. Ce mot est inusité à Liège.

(5) Plus au sud, à Erezée, on m'a signalé *lès kékodles*, mais cette forme isolée paraît peu sûre.

CARTE I



ville ; *kékoûle* ou plutôt *kɛ:kodle* Huy, Bas-Oha, Ampsin, Nandrin, Ouffet, Latinne, Hannut, Geer, etc. ; *kâkoûle* Limet (Vierset), Perwez-lez-Andenne, Maffe, Somme-Leuze ; *kâkoûle* Heure-en-Famenne ; — enfin, dans un groupe de villages à l'ouest et au sud de Huy, *l* final devient *r* : *li kékoûr* Petit-Waret (Landenne) ; *kinkoûr* Ben-Ahin ; *kɛ:kôûr* Ramelot ; *kâkoûr* Marchin, Vierset, Modave, Evelette, Pailhe, Borlon, Méan, Noiseux.

3° On dit *käytous'* à l'ouest du Brabant wallon (Sart-Dame-Aveline, Genappe, Nivelles, Waterloo, Braine-l'Alleud, Bousval, Ittre, Tubize, Saintes, Bierghes, Rebecq, etc.) et au nord-ouest du Hainaut (Soignies, Horrues, Braine-le-Comte, Marche-les-Écaussinnes, Seneffe, Viesville, etc.) (1). — Comme l'a très bien vu M. GROOTAERS, ce mot vient d'un dialecte flamand où la diphtongue *ei* ou *ai* représente le *i* germanique, à savoir *kijkhoest* (Brabant, Hageland). En wallon, la finale a subi l'influence de *tous'* « toux ».

4° La même influence a produit, sur un vaste espace au centre et à l'ouest, *kintos'*, masc. (Namur, Denée, Dinant, Ciney, Sorée, Vezin, Cortil-Wodon, etc.) ; *kintous'*, isolé à Andenne, mais très répandu dans le Hainaut (Chimay, Thuin, Charleroi, Mons, Ath, etc.). La nasale est, çà et là, celle de *é* (Arsimont, Tamines, Châtelet, Harmignies, Frameries, etc.) ; souvent atténuée (Cortil-Wodon, Fleurus, etc.), au point de disparaître complètement : *kêtous'* Wasmes (Borinage). — Pour expliquer la nasale, M. GROOTAERS invoque le fr. « quinte », mais cette influence me paraît douteuse. J'y vois plutôt une nasalisation arbitraire de la protonique, phénomène fréquent

(1) A Bassilly, Silly et Graty, *käytous'* et *kintous'* s'emploient, paraît-il, indifféremment. — M. Auguste LURQUIN, né en 1854 à Fosses (Namur), donne *kaytos'* pour cette localité ; mais aujourd'hui on n'y connaît plus que *kintos'* comme dans tout le voisinage.

en wallon. Nous venons d'ailleurs d'en avoir un exemple au 3<sup>o</sup> : *kinkoûr* à Ben-Ahin, pour *kɛ:koûr*.

5<sup>o</sup> En revanche, cette influence est incontestable dans les formes du Tournaisis : *kint'tous'* Wiers, *kint'tou* Templeuve, *kèn'tous'* Tournai, Kain ; *kèn'tou* ou *tchè'n'tou* Pecq ; *tchè'n'tous'* Blandain.

Ainsi nos dialectes se sont diversement assimilés un mot étranger, venu par des voies différentes. Le jeu des altérations phonétiques et des contaminations a même fini par obscurcir le type originel.

## 2. Fruit tapé.

Demandez à nos Wallons comment ils appellent en patois des fruits « tapés », on ne vous comprendra goutte ; vous devrez expliquer qu'il s'agit, comme disent les dictionnaires, de fruits aplatis et séchés au four. Vous recevrez alors, à l'ouest de la Wallonie, des réponses toutes différentes de celles qu'on vous fera au centre et à l'est.

A. — A l'ouest, on connaît *figote* « pomme séchée au four et aplatie en manière de figue sèche » (1) ; « pomme, poire pelée et séchée à un feu très lent, d'où *figoter* réduire à l'état de *figote* » (2). — J'ai relevé ces mots à peu près dans toute la région (3). Par la voie Nivelles, Genappe, Court-St-Etienne, *figote* pénètre même à l'est du Brabant (Nethen, Thorembais-St-Trond, Tourinnes-St-Lambert) ; il est signalé aussi à Arsimont, où il est venu par Charleroi et Châtelet.

Le verbe *figoter* est transitif : *figoter dès peumes* (Silent-

(1) DELMOTTE, *Glossaire wallon* (1812), Mons 1907. — *Figote* est évidemment un diminutif de *figue*.

(2) SIGART, *Dictionnaire montois*, 1866.

(3) Au nord de Nivelles, on ne connaît pas de terme spécial (Braine-l'Alleud, Ittre, Virginal, Braine-le-Château, Clabecq, Quenast, Rebecq, Bierghes, Saintes).

rieux), ou intransitif : *fé figoter dès pwêres* (Froidchapelle). En maint endroit, on *figote* seulement les pommes (Wiers, Frameries, Erbisceul, Mons, Landelies, etc.). A Petigny-lez-Couvin, on dit *figoter lès peumes, lès pwêres*, mais *prôner lès prônes* quand il s'agit de prunes. En général, *figote* est très usité dans la comparaison *spotchi, rasplati, escwaté come ène figote*, « écrasé, aplati comme une figue ».

Des tranches de pommes, privées de l'endocarpe et séchées au four, s'appellent partout — même au centre et à l'est de la Wallonie — « oreilles de béguine ». Quelquefois, par abréviation, on dit *des bèguines* (Houdeng) « rondelles de pommes trouées et enfilées en chapelet ».

B. — Au centre et à l'est, pour désigner le fruit desséché au four, après la cuisson du pain, ou dans le fourneau de la cuisinière, il existe un terme intéressant, dont la forme varie suivant les régions. — Il est vraisemblablement d'origine germanique et se rattache à l'allemand dialectal *kätsch* Eupen, *ketsch* Aix-la-Chapelle, *kitsch* Bonn (1), dont le sens « cœur ou trognon de pomme, de poire » n'offre pas une difficulté insurmontable. Au surplus, certains dialectes flamands, notamment à Maeseyck, connaissent un mot *katsche*, de même acception que le terme wallon.

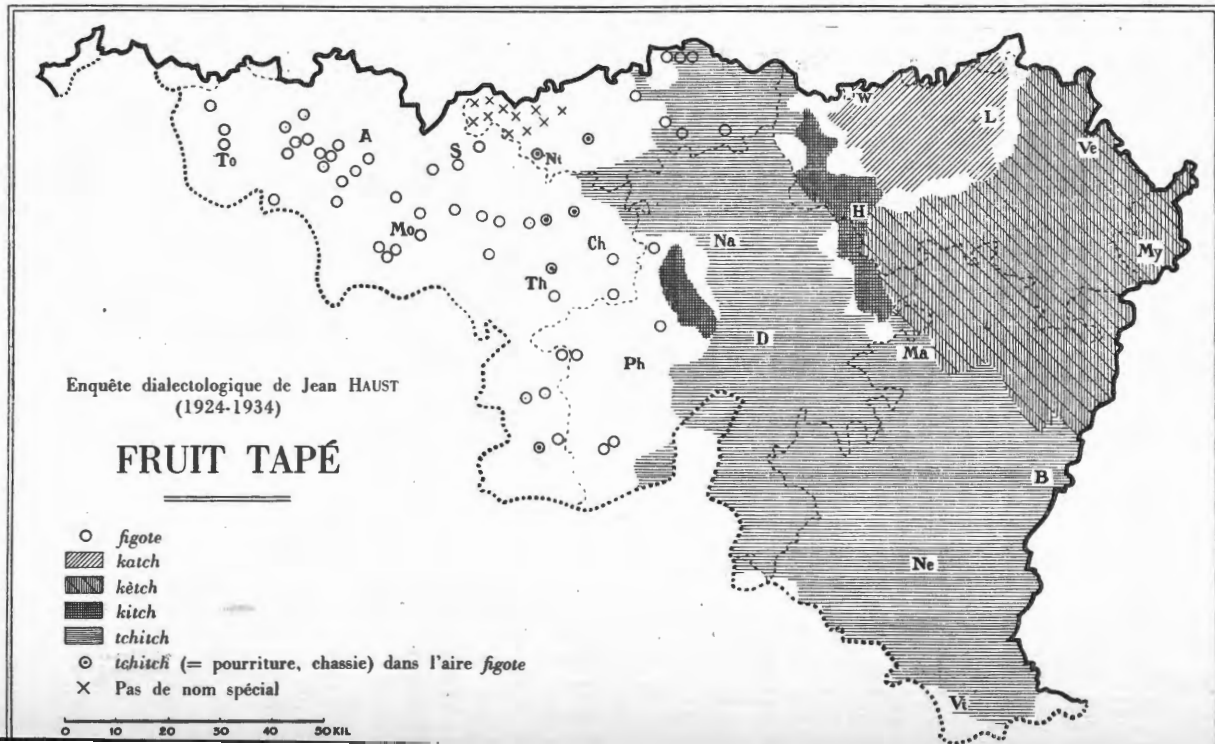
Les formes wallonnes sont *katch* Liège, Waremme, etc. (2); — *kètch* Verviers, Malmedy, jusqu'au sud de Houffalize; — *kitch* sur une bande étroite, qui va de Hannut à Huy, Havelange, Heure-en-Famenne (3); —

(1) WEIGAND, *Deutsches Wörterbuch*, v° *Ketsche*. SCHUERMANS donne le flamand *kitsch* dans le même sens. — L'étymologie susdite a été proposée en premier lieu par GRANDGAGNAGE, I 91. La note de SCHELER (ibid., II 263) est négligeable.

(2) SIGART, p. 217, admet *katch* dans son glossaire montois; GRANDG., I 91, donne *katch* comme étant namurois, au même titre que *tchitch*. Il ne faut pas tenir compte de ces renseignements, qui provenaient sans doute d'émigrés liégeois.

(3) On ne doit pas confondre ce mot avec *kitch* (orgelet; à Waremme, etc.), dont j'ai parlé dans ce Bulletin, t. II (1928), p. 294.

CARTE II





*tchitch*, qui couvre l'aire la plus étendue, comprenant l'est du Brabant, Namur, Dinant, Givet, Marche, Bastogne et tout le sud du Luxembourg (1).

Chose remarquable, sur le flanc occidental du nam. *tchitch*, la forme *kitch* reparaît dans quelques villages (Fosses, St-Gérard, Denée, Ermeton, Sosoye, Warnant, Weillen). Ce fait prouve que *kitch* est plus ancien : il a donné *tchitch* par une assimilation régressive dont *chîch* (liég. *sîh* six) et *chîch'* (liég. *sîse* soirée) sont des exemples bien connus en namurois.

Les points les plus occidentaux où j'ai relevé *tchitch* « fruit tapé » sont Wavre, Sart-Dame-Aveline (Brabant), Fleurus (Charleroi), Tamines (Namur), Omezée, Gimnée (Philippeville).

Toutefois, sur certains points situés dans l'aire *figote* mais proches de la limite occidentale de l'autre zone, *tchitch* s'emploie avec un sens péjoratif : 1° à Court-St-Etienne (Brabant), c'est une poire ou pomme dont le centre est à demi pourri, mais dont l'extérieur ne décèle pas la décomposition ; à Viesville (Charleroi), on connaît l'expression (un enfant) *poûri a tchitch* « gâté comme une pomme pourrie » ; — 2° l'idée de pourriture amène celle de « chassie » : à Chimay, *il a dès kitch plin sès-is* ; à Viesville, Trazegnies, Nivelles, Genappe : *il a dès tchitch a sès-is* ou *tout plin sès-is*. D'où le dérivé *tchitchot* « chassieux », recueilli à Nivelles, Genappe, Trazegnies, Landelies. Voyez la carte et la fin de cet article.

Autres particularités. Pour désigner un avare, j'ai noté *one tchitch* à Grupont, près de Jemelle. PIRSOUL (2) donne, comme adjectif, le nam. *tchitche* « avare, parcimonieux ».

(1) Cet exposé sommaire néglige certaines variations de la voyelle, par exemple *ketch* (é très ouvert, voisin de a) Rendeux, Hodister ; *kéich* (é voisin de i) Cipllet ; *tchéich*, *tchœich* Jodoigne, etc.

(2) PIRSOUL, *Dict. wallon*, 2<sup>e</sup> éd. ; Namur, 1934 ; p. 479.

On aurait tort d'y voir littéralement le fr. « chiche ». C'est un emploi figuré de *tchitch* (poire tapée, fruit ratatiné ; d'où : cœur sec). L'expression de Grupont — au féminin, même en parlant d'un homme — justifie cette interprétation.

Au liég. *brouwèt d' catch*, à Huy *brouwèt d' kitch* (qui se dit, au figuré, d'une affaire obscure), répond le nam. *brouwèt d' tchitch*, qu'on explique souvent par « jus de chique ». La confusion est inévitable. Le nam., en effet, a deux mots différents : *tchitch* (fruit tapé) et *tchitche* (chique de tabac). Le premier répond au liég. *catch*, le second au liég. *tchike*. — Ajoutons que le nam. ne connaît qu'un verbe *tchitchî* « chiquer (du tabac) ; manger (beau-coup et avidement) ».

A Fleurus, j'ai noté *foute ène tchitch* « donner une chique-naude » ; *il a stî tchitchi*, syn. *pété* « rossé ». Il s'agit, ou bien d'un emploi figuré de *tchitch* (fruit tapé), ou bien d'une onomatopée qui, suivant les régions, a des formes différentes. Comparez, à Farciennes, *catche*, f., « petit creux ou renforcement causé par un coup » (1) ; — à Faymonville, *ketch*, f., « coup donné sur la main avec la règle, punition scolaire » ; *ketch'ter* « toquer (à la porte) » ; — et voyez DL, *cak*, *caker* 2.

DÉRIVÉS. — 1. *ketchî*, m. (Grandménil, Chevron, Basse-Bodeux) poirier à fruits très durs dont on fait des *ketch*. — Disons, à ce propos, que c'est la poire surtout qu'on sèche au four. A Neufchâteau-Visé, la meilleure est la *ketch di kâburlé* « poire de Cumberland ». A Stavelot, c'est une petite poire dite « capucin ». — Quand on veut préciser, on dira des *ketch* de poires, des *ketch* de prunes.

2. L'action de sécher des fruits se dit à Liège-Waremme

(1) Note manuscrite de feu Joseph KAISIN. — Le *Glossaire de Fosse-lez-Namur* par LURQUIN, donne aussi : *catche*, f., coup, syn. *poke*.

*fé dès katch* (1) ; à Verviers *fé dès ketch* ; à Dinant *fè dès tchitch* ; à Laforêt *fwère dès tchitch* ; ou encore *souwer dès ketch* Warsage ; *fèner dès tchitch* Crehen-Hannut ; *mète souwer* ou *mète fèner dès kitch* Huy ; *mète sètchi dès tchitch* Gembloux ; etc. D'ordinaire cependant, on a formé un verbe *kètchî*, -i, -er, ou *tchitcher*, -è, -i, employé surtout quand il s'agit de poires (2). Voici un choix d'exemples : *kètcher lès peûres*, mais *sètcher lès preumes* (prunes) Robertville ; *fé kètchi dès peûres*, *dès prunes*, mais *fé sower dès pomes* Grandménil ; *kitchi dès peûres*, *dès pron-nes*, mais *souwè dès pomes* Heure-en-Famenne ; *tchitcher* ou *tchitch'ler* Bastogne ; *tchitchè* Marche-en-Famenne, Awenne, Libramont, etc. (*dès pwâres à tchitchè*, des poires à sécher ; *on tchitche minme lès purnales* Forrières) ; gaum. *tchitchi* ou *fâre tchitchi lès pwâres*, *lès bloces* Rossignol, Dampicourt, etc ; *ène pwâre tchitchîte* Dampicourt, Musson, Ruette, -iye Ste-Marie-sur-Semois, etc. (3).

3. L'idée de marmelade faite avec des *tchitch* a engendré *ratchitchotadje* (Arsimont), m., ratatouille, préparation culinaire peu appétissante.

4. « Ratatiné, ridé comme un fruit séché » se dit *tchitchu* Ciney ; *ratchitchu* Yvoir ; *ratchitchi* Namur, Wardin, etc. ; *rakètchî* Verviers ; *rakètchou* Comblain ; *racatchî* Liège.

(1) Le *spot* liégeois : *rimète lès katch è fôr* (se réconcilier, en parlant d'amoureux) s'explique par cette expression que j'ai entendue à Boirs : *mète lès katch è for po fé l' fiesse* (enfourner les poires pour faire la fête). On en fait le *côrin*, la marmelade qu'on étend sur les *neûrès doréyes*, tartes noires qu'on mange à la fête.

(2) Le liégeois fait exception, parce que *\*catchî* se serait confondu avec *catchî* (cacher). Mais il a le composé *racatchî* (ratatiné).

(3) Outre le sens technique dont il s'agit, j'ai relevé à Roehaut *tchitchi* « presser (dans sa main une poire tendre) » ; à Neufchâteau *tchitchè* « écrabouiller » ; à Habay-la-Vieille *fâre tchitchi* ou *fâre tritchi* « écrabouiller » ; à Recogne *tchitchè in clô* « faire dégorger par pression un furoncle ». Il y a, sans aucun doute, confusion avec *tritchi* (Habay), *stritchè* (Recogne) « jaillir » ou « faire jaillir » ; *tritchè* (Neufchâteau), *stritchè* (Tournai-lez-Neufchâteau) « écrabouiller ».

GRANDGAGNAGE, II 263, signale aussi le liégeois *racatch'té* : *avou l' freûd dji so tot racatch'té*.

5. Du *tchitchon* (Rochehaut, Alle-sur-Semois, Bagimont), c'est de la marmelade de *tchitch*. — A Humain et à On, le mot a pris un sens péjoratif : *il a dès tchitchons aus-ouy* (syn. *dès crotins*) « il a de la chassie aux yeux ».

6. A Vedrin (Namur), *tchitchot* = « chassieux ». Nous avons signalé plus haut que ce mot, dans cette acception, existe à l'ouest : *c'è-st-in tchitchot* (Trazegnies, Nivelles, Genappe) ; *il a dès-îs d' tchitchot* (Trazegnies) ; *il a sès-îs tout tchitchots* (Landelies).

### 3. Borne.

Le fr. *borne*, anciennement *bonne* (d'où *abonner*), se rattache, dit-on, à un gaulois \* b o d i n a (1). Ici encore, pour rendre une même notion, nous trouvons plusieurs types différents en Belgique romane, à l'est notamment.

I. Le type français apparaît dans mainte localité, surtout dans les villes (Ath, Mons, Chimay, Braine-le-Comte, Jodoigne, Bastogne, etc.). Il s'agit d'un terme de la vie rurale, important surtout dans les régions de culture. Et même là, le terme officiel des notaires et des géomètres finira par éliminer le mot traditionnel.

On prononce ordinairement à la française. Notons seulement *bôrn'* Houffalize, Bastogne, Wardin, Hompré, Strée (à Mabompré : *on bôrn'*, au masc.) ; *bôrn'* Froidchapelle, Vaulx-Lomprez (lez Chimay) ; *boûrn'* Ittre ; *bôrn'* Ellezelles, Blandain ; *borgn'* Chapelle-à-Oie ; — et surtout *bôr* (masc.) en Hesbaye : Bergilers, Oleye, Lantremange, Remicourt, Odeur, Fexhe-le-Haut-Clocher, Hognoul, Souxhon (Flémalle).

(1) O. BLOCH, *Dict. étym.* ; W. VON WARTBURG, *FEW*.

II. Le type *bone* prédomine à l'ouest et au centre. — A l'est, je ne l'ai relevé que dans cinq localités (Laroche, Nadrin, Wibrin, Mont, Mont-le-ban), formant une ligne isolée entre deux autres types différents. Serait-ce le vestige d'un état antérieur ou y a-t-il importation récente, venue de la Famenne?

Le mot est féminin, sauf près de Waremme : l'on dit *on bone* à Pellaines, Geer, Latinne, Les Waleffes, et aussi à Saint-Jean-Geest (lez Jodoigne).

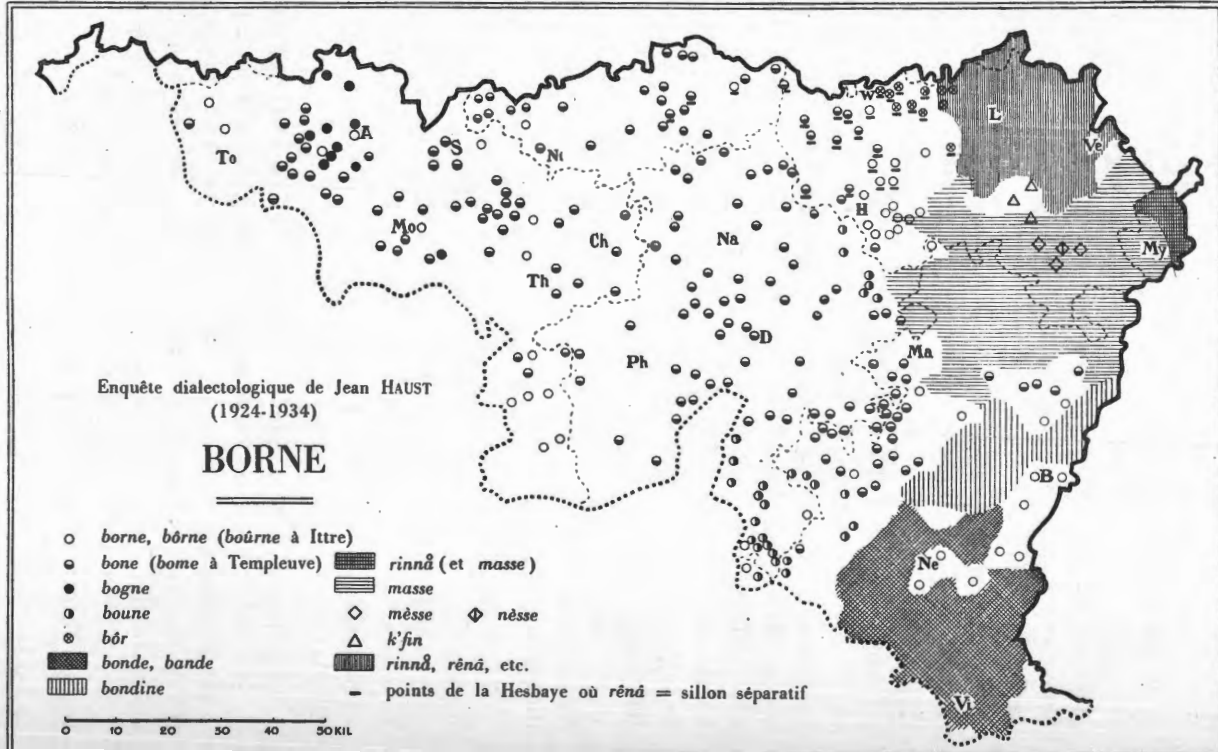
On prononce en général *bøn'*, mais les formes variées sont assez nombreuses : *bøm'* Templeuve ; *bøgn'* Grandmetz, Houtaing, Moulbaix, Aubechies, Wodecq, Bouvignies, Blicquy, Harmignies ; *bøgn'* Ladeuze ; *bøn'* Silenrieux, Boussu-lez-Walcourt, Landenne ; *bøn'* Oignies, Montigny-le-Tilleul, Vivy, Bohan ; *boun'* Perwez-lez-Andenne, Evelette, Miécrot, Porcheresse-en-Condroz, Barvaux-Condroz, et surtout au sud, dans le canton de Gedinne et sur la Semois inférieure : Laforêt, Alle, Rochehaut, Offagne, Jehonville, etc.

III. *bonde*, *bande* est propre au gaumais et au chestrolais ; il s'explique par la métathèse \* b o d ĩ n a > \* b o n (i) d a. On a *bond'* Virton, Auby, etc. ; *bont'* Bertrix, St-Médard, Recogne, Libramont, St-Pierre, Cugnon ; *band'* Chiny, Florenville ; *bant'* Assenois, Ébly, Juseret, Rossignol, Ste-Marie-sur-Semois, etc.

IV. De *bonde*, à l'aide du suff. -î n a, on a dérivé le type « bondine » dans un groupe de villages au nord et au sud de Bastogne : *bondine* Ortho, Morhet, Lavacherie, Tillet, Roumont (Flamierge) ; *bôdine* Ortheuville ; *bondin-n'* (avec nasale è plus ou moins ouverte) Limerlé, Tavigny, Longvilly, Noville, Longchamps, Sibret, Flamierge, Bertogne, Bras, Freux, Remagne.

V. Le type *masse* occupe le nord du Luxembourg ; il

CARTE III



écorne l'arrondissement de Dinant (Noiseux, Maffe, Méan) et pénètre dans la province de Liège jusqu'à Jalhay et jusqu'à Nandrin. Partout *mas'*, sauf *mès'* à Rahier, La Gleize, Lorcé, *nès'* à Stoumont.

Étymologie incertaine. Il convient sans doute d'écarter l'all. *maße*, *messen* (mesure, -er). En français, il y a deux mots *masse*, d'origine différente : l'un, du latin *massa* (masse de pâte); l'autre (espèce de marteau), du latin pop. \* *mattia*. Ce dernier, si l'on compare \* *platte* > *place*, w. *plès'*, aboutirait au w. *mès'*, — forme qui existe isolément et qui pourrait bien être la plus ancienne (1). La pierre, enfoncée partiellement en terre pour servir de borne, ressemble assez bien à la tête du marteau appelé *masse*. A remarquer toutefois qu'à Theux, à Polleur et à Desnié (La Reid) — où borne (pierre) se dit *rénâ*, — *mas'* désigne une vieille souche servant à délimiter des terres.

VI. A Sprimont et à Louveigné (Liège), la borne s'appelle *on k'fin* (litt<sup>t</sup> un confin); *mète lès k'fins* = borner. — Dans sa *Top. d'Esneux*, EDG. RENARD mentionne le l.-d. à *crocfin* (altération de à *gros k'fin* « à la grosse borne ») et dit que le même l.-d. se retrouve à Gomzé-Andoumont. — A Sougné-Remouchamps, on dit *k'fin* ou *masse*.

VI. Enfin, dans la région Glons-Liège-Esneux-Verviers-

(1) On la rencontre fréquemment dans nos archives. Par ex. : « ont planté brocques, *messes* et entredeux (1620 Œuvres d'Esneux, 21, 46). On trouve souvent aussi, d'ailleurs, *mette* ou *mecte*, terme juridique tiré directement du latin *meta*. — Dans le *Bull. du Dict. w.*, 18, p. 42, M. FELLER cite des textes anciens de Jalhay portant quatre fois *metz*, qu'il interprète par le latin *metas*. Ne serait-ce pas aussi bien une graphie bizarre pour *mès'*? (\*) — Au dernier moment, M. Louis REMACLE me communique deux textes intéressants du XVI<sup>e</sup> siècle : « ... ainsi que brocques et *metz* sont planté » (1572; Œuvres de Roanne, 1, 114); « ... chemin oppressé, *metze* couppé... » (1585; Œuvres de Stoumont, 1, 20). Ce *metze* répond assurément au *mès'* d'aujourd'hui, et le dernier texte indique que, là tout au moins, il s'agit d'une souche.

(\*) Comp *lactz* (Chartes des Métiers, II 138) = *lasse* (GRANDG., p. 613 : emprunté du néerl. *last*)

Herve, on trouve le type « reinal », — dérivé du moyen-néerl. *rein, reen* « lisière, borne » (1).

Formes variées : *rēnō* Liège, Liers, Glons, etc., -*ā* Bonnelles, Esneux ; — *rēnā* Bassenge, -*ō* Verviers, Herve ; — *rēnā* Polleur ; *rēnā* (ou *bôr*) Hognoul ; — *rēnā* Robertville, Faymonville ; *masse* est connu, mais moins employé, dans ces deux localités séparées du groupe compact « reinal » par Malmedy, Francorchamps, Sart, Jalhay, où l'on dit *masse*. Cela prouve, semble-t-il, que de ce côté *masse* a empiété sur l'aire « reinal ». Le *Dict. malmédien* de Villers (ms, 1793) donne seulement « *masse borne* » ; mais, v<sup>o</sup> *foû*, il note l'expression « *foû rénā hors chemin, à l'écart* ».

Le sens de « borne » est ancien ; il est attesté dans les archives liégeoises : « al gros *renal* » (1284 : EDG. RENARD, *Top. de Vottem*, p. 55) ; « aucunes pires par eaux appeles *bonnes et rennals* (1415, *Ech.*, 1, 1) ; « jusques a grand *reynal* planteit » (JEAN DE STAVELOT, 259) ; etc.

L'aire qu'il couvre actuellement au sens de « borne » est assez restreinte. Elle devait jadis englober de plus toute la Hesbaye comprise entre Hognoul, Jodoigne, Longueville, Corroy-le-Grand, Landenne, Huy, Flémalle. En effet, le mot subsiste dans cette région avec le sens de « sillon séparatif entre deux champs », sens qui est manifestement secondaire ou dérivé du premier. Les deux acceptions coexistent à Esneux : *lès rēnā* = les bornes (c.-à-d. les pierres), *li rēnā* = la ligne de démarcation qui va d'une borne à l'autre. L'intrusion de *bone, borne, bôr*, a étouffé le sens premier en Hesbaye et « reinal » n'y a conservé que le sens dérivé.

BORNER. — En général, on dit « mettre » ou « planter » les bornes.

(1) Cf. VALKHOFF, *Etude sur les mots français d'origine néerlandaise*, p. 209.



Le fr. *borner* s'introduit de plus en plus. Formes variées : *bôrner* Glons, -è Ambly ; *boûrner* Ittre ; *bwèrner* Amay ; *bwarner* Aische-en-Refail.

*boner* Laroche, Wiers ; -è Dinant ; *bouner* Laforêt ; *bomer* Templeuve.

*aborner* Chiny, Florenville, Couvin, etc. ; -è Anlier, Fauvillers, Hatrival ; *abôrner* La Gleize, Morialmé, etc. ; *fé l'abôrnumint* Esneux. A Jupille, borne = *pîre d'abôrnumint* ou *rênô*.

*èboner* [litt<sup>t</sup> « emborner »] Pellaines.

*zbonè* [litt<sup>t</sup> « éborner » !] Wellin, Halma ; *zbouner* Gembes, Haut-Fays.

*masser* Grand-Halleux, Wanne, Chevron.

#### 4. Hameçon.

Il s'agit d'un mot technique, du vocabulaire de la pêche. Les réponses ne seront guère intéressantes que dans le voisinage de la Meuse et de ses affluents. En général, ailleurs on répond — d'emblée ou après hésitation — par le mot français plus ou moins déformé.

I. Le type « hameçon » domine dans le sud du Luxembourg et dans le canton de Gedinne ; de même à l'ouest (zone picarde). Notons seulement quelques altérations : *am'chon* Belœil ; *um'son* Gottignies ; *ôm'son* Bohan ; *èm'chèon* Tournai.

II. On dit à Soignies *fiêr* (« fer ») ; à Tournai *fièr a pêker* (« fer à pêcher ») ; d'après *ALF* : à Lessines, *fèr a pêski*. Enfin *fiêr d'anzin* à Wiers (voy., ci-après, VI).

III. A l'est, dans l'Ardenne, de Polleur et Malmédy jusqu'à Remagne et Bastogne, on se sert du type « crochet ». Il s'agit généralement d'un hameçon rudimentaire, que les enfants surtout confectionnent pour pêcher dans les

ruisseaux. C'est ainsi qu'à Waremme et Bergilers (Hesbaye), j'ai recueilli seulement *crotchèt*, terme employé par les enfants qui pêchent dans le Geer (1).

*crotchèt d' pêche* Bastogne, Wardin, Longvilly, Tavigny, Limerlé, Ortho, Halleux, etc. ; — de même à Cherain, où l'on dira *crokε: po tchèrpi do foûre*, *croc* pour tirer le foin du fenil. — On dit simplement *crotchèt* Polleur, Malmedy, Wibrin, Nadrin, Mabompré, Bertogne, Flamierge, Remagne, etc. ; — *croké* Petit-Thier, Wanne ; -ē Robertville, Faymonville ; -ε: Vielsalm, Bovigny, Grand-Halleux, Bihain, etc. ; -è Les Tailles.

*havèt* Ferrières (syn. *intche*) ; Chevron, Amonines ; — *avé* Harmignies (au sud de Mons) ; *avè* Quenast. — Voy. DL, *havèt*.

IV. *in* ou *ain* [ē] (fr. dial. *hain*, latin *hamus*) s'est conservé sur l'Ourthe et l'Amblève. J'ai relevé ce type précieux à Stoumont, Basse-Bodeux, Fosse-lez-Stavelot ; Bomal, Barvaux, Durbuy, Grand-Han, Noiseux, Baillonville, Hotton, Champlon, Houffalize ; — à Biron (Soy), *on-in d' pêche* ; — à Laroche, *on-in d'anglais* (quelquefois *on hâzin*), sans doute parce que des Anglais en villégiature y ont introduit un hameçon perfectionné ; — à Stavelot, *on nin, dès nins*, avec agglutination de *n* de l'art. indéfini (2).

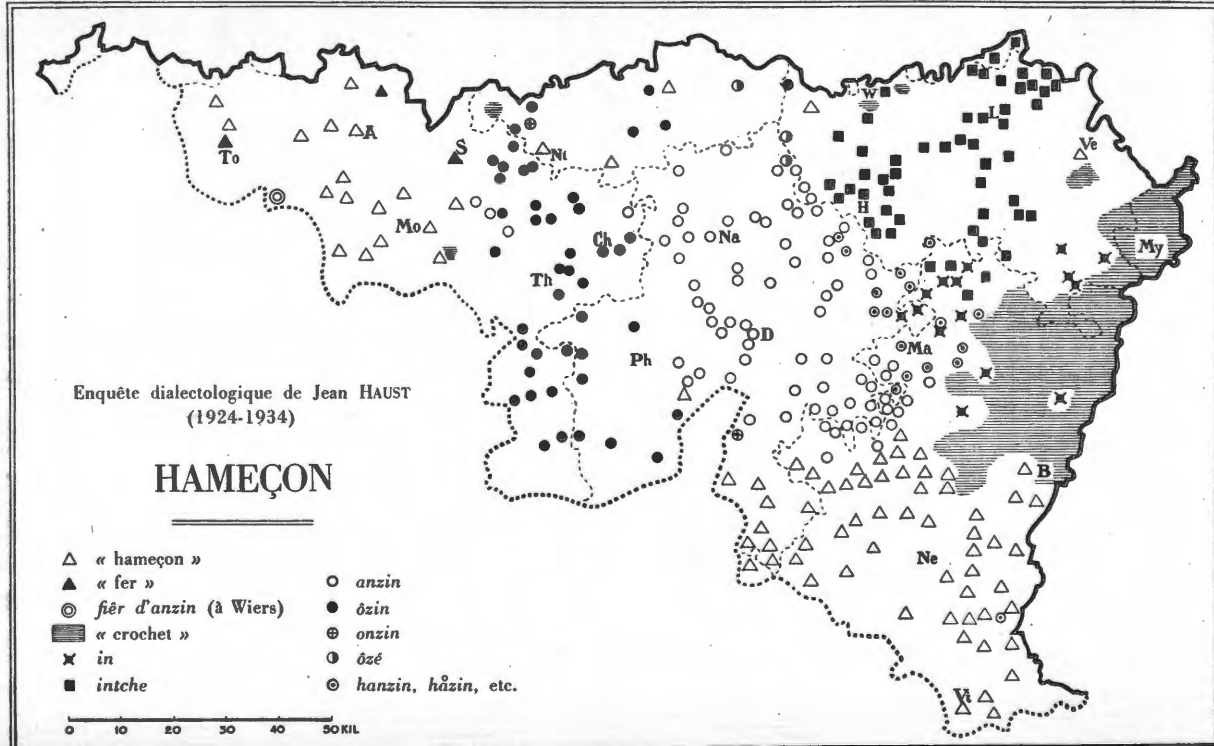
V. *intche*, f., est le type liégeois (Meuse et Ourthe) ; il pénètre même au nord du Luxembourg (Borlon, Tohogne, Villers-St<sup>e</sup>-Gertrude, Wéris). — D'où le dérivé liégeois *ènintchî* (voy. DL).

Étymologie douteuse. GRANDGAGNAGE, I, 16, propose le moyen haut all. *ange* ; HORNING le latin \* *h a m i c a*,

(1) Pour Waremme, *hintche* (ALF, carte 682, point 196) est à supprimer. Le témoin interrogé par EDMONT connaissait vaguement le liég. *intche*.

(2) ALF signale *nin* à Malmedy, mais l'on n'y connaît que *crotchèt*. Pour le reste, il donne *in* à Bomal seulement.

CARTE IV



dérivé de *h a m u s* (1) ; mais on aurait, dans ce cas, \**antche* et non *intche*. GAMILLSCHEG y voit « eine analogische Femininbildung zu *ain* » (2), ce qui n'est pas très clair. Pour ma part, j'ai naguère (3) expliqué *intche* par le croisement de \**h a m i c a* (> \**antche*) + *h a m u* (> *in*). Étant donné que *in* survit à la lisière méridionale de *intche*, on pourrait aussi l'expliquer par *in* + le suffixe diminutif néerl. *-tje*. Mais il semble bien qu'on doive tenir compte du norm. *ainke* et d'autres analogues (4).

VI. Reste le type « *hanzin* », qui couvre tout le centre et qui présente des formes très différentes. L'aspirée initiale est caduque en namurois, ce qui atteste une origine germanique.

1° Examinons d'abord les formes non aspirées. La nasale finale est ordinairement celle de *è* (*anzin* Namur, Ciney, Dinant, Fleurus, etc.) ; parfois, celle de *é* (Pellaines, Bierwart, Aische, Gembloux, Arsimont, etc.). La nasale initiale est *an* dans tout le centre namurois, *on* à Ittre et à Felenne. Elle se dénasalise et devient *â* à Pellaines ; *ô* à Wavre, Jodoigne, Ambresin, Wasseiges, Forville, Cortil-Wodon, Lonzée, ainsi que dans tout l'ouest-wallon (*ôzin* Chimay, Couvin, La Louvière, Les Écaussinnes, etc.). A noter *fiêr d'anzin* à Wiers (sud-est de Tournai) : les hameçons, m'a-t-on dit sur place, viennent d'Anzin, près de Valenciennes. Curieuse étymologie populaire, comme la forme *anjin* (engin !), notée à Hamois lez Ciney (5).

2° L'aspirée se conserve normalement à la lisière orientale depuis Haillot jusqu'à Ambly. Voici toutes les formes

(1) *Behandlung der Lateinischen Proparoxytona* ; Strassburg, 1902, p. 24, n. 4.

(2) *Zum französischen h-Laut*. Extrait de *Volkstum und Kultur der Romanen*, 3<sup>e</sup> année, p. 55.

(3) Dans ce Bulletin, V, p. 167.

(4) Par exemple *antchot* dans VAUTHERIN, *Glossaire de Châtenois* (Belfort). Voyez aussi ALF, aux points 71 et 73 (canton de Berne).

(5) Voyez aussi BRUNEAU, *Enquête*, II 522.

relevées : *hanzin* Haillet, Méan, Somme-Leuze, Nettine, Marche, Waha, Roy, Harsin, Ambly ; *li (h)anzin* Montgauthier ; *hâzin* Evelette, Barvaux-Condroz, Hotton-Melreux, Érezée ; *hōzin* Hodister ; *hâzin* Bende, Heur-en-Famenne, Rendeux. — A Laroche, *hâzin* se dit parfois pour l'hameçon (syn. ordinaire *in d'anglais*), et M. FELLER y a jadis entendu l'expression : « mettre le *hâzin* (sur quelque chose) », au sens figuré du fr. « grappin ».

Enfin, dans le pays gaumais, j'ai noté *hōzin* « hameçon » à Habay-la-Vieille. A Buzenol : des *hōzē*, avec le sens général de « engins de pêche ». A Neufchâteau : *ōzin*, appareil pour pêcher au brochet, piquet de 3 ou 4 m. de haut, planté obliquement sur la rive et fendu à la partie supérieure pour que le fil puisse se dérouler quand le poisson a mordu. Et le dossier se complète par cette note manuscrite que je dois à feu EDOUARD LIÉGEOIS, de Tintigny : « *hōzē*, m., sorte de ligne dormante, destinée surtout à prendre le brochet, et que l'on amorce au moyen d'un petit poisson vivant : *alans tède nos hōzēs* » (1).

Pour finir, signalons cet article de DELMOTTE, où l'on voudrait plus de précision : « *hanzin*, engin ; machine ; instrument ; filets. *Ceux qui peschent au hanzin es rivierres...* Charte générale du Hainaut, ch. 134, art. 12 » (2).

Pour l'étymologie, on ne peut guère citer que la conjecture de GRANDGAGNAGE, v<sup>o</sup> *hanzin* : « Prob<sup>t</sup> de l'anc. flam. *hanghsel*, qui a cette acception [de hameçon] ». L'article de BEHRENS, *Beiträge*, p. 133, qui ne tient pas compte de l'aspirée initiale, est négligeable.

(1) Pour l'idée, comp. *in-baguette* à Chaussin (Jura), où *in* = latin *h a m u s*. Cité dans FEW, v<sup>o</sup> *baculum*.

(2) *hanzin* est également cité par A. DELBOULLE (*Romania*, t. 33, p. 363) parmi des « mots obscurs et rares ».

## 5. Porte-seaux.

Notre porte-seaux n'est pas le petit chariot dont le dessin figure dans le *Larousse illustré*, mais bien la gorge, le joug à porteur qui est représenté dans DL, p. 310.

Il est fait de trois parties : une pièce de bois allongée, dont le milieu, plus large que les extrémités qui reposent sur les épaules, s'évide de manière à s'emboîter sur la nuque ; les deux cordes ou chaînettes ; et enfin les deux crochets. Cet instrument n'existe que dans quelques coins de la France. En Belgique romane, sauf en chestrolais et en gaumais, il est communément employé pour le transport de seaux, de cruches, de paniers, etc. Partout, on lui donne des noms caractéristiques, aujourd'hui bien vivants. Mais demain peut-être, dans les communes où l'on installe la distribution d'eau à domicile, l'objet et le nom tomberont dans l'oubli.

I. Le type liégeois *hârké* domine nettement dans l'angle nord-est. L'étymologie est contestée. Dans un article qu'on fera bien de relire (1), M. FELLER essaie d'expliquer le mot par l'all. *harke* « râteau ». J'y verrais plutôt, pour ma part, un dérivé du moyen haut all. *hâke* (all. *haken* croc), avec *r* inséré comme dans le liég. archaïque *hârkibûse*, lequel nous vient directement, selon toute vraisemblance, du moyen néerl. *hakebus* (2). C'est au fond l'opinion de GRANDGAGNAGE, à laquelle il me paraît sage de revenir. Le sens propre de *hârké* serait : « petit (instrument à) crochets ».

Citons seulement les formes typiques et quelques localités : *hôrké* Liège, Verviers ; -*â* Pailhe ; — *hârké* Esneux, Waremme ; -*ε*: Nandrin, Modave, Huy (3) ; — *hârké*

(1) *Bull. du Dict. w.*, 2, 135 ; *Notes de Philol. wall.*, 346.

(2) L'épenthèse de *r* est fréquente : *harcon*, pour *hacon* (GRANDG., II xxx) ; *boûrson* (DL v° *boûsson*) ; *malârder* (Liège) ; *aurnia* (Namur) ; *murguêt* (Verviers) ; *fargotia* (Givet) ; *hârler* (Herstal), *hâler* ; etc.

(3) A Huy, qui se trouve dans la zone - e l l u < -ya, cette forme vient évidemment des villages voisins.

Stavelot, Malmedy, Amay ; -ε : La Gleize, Vielsalm, Tavigny ; — *hårkia* Geer, Ciplet ; *hårtcha* Bas-Oha, Fize-Fontaine, Latinne, Crehen ; *årtia* (arch.) Pellaines.

La limite est nettement marquée ; toutefois, à Laroche, Grand-Han, Pailhe, Vyle-et-Tharoul, Marchin, Héron, l'on connaît aussi le type II.

II. Le type anc. fr. « goherel » occupe tout le centre de la Wallonie : *gor'he* : Mabompré, Noville, Longchamps ; -é (1) Bertogne, Flamierge, Ortho, Hodister, Halleux, Marche, Harsin, Roy ; *gor'é* Awenne ; *goryé* St-Hubert, Forrières, Hargimont, Wellin, etc. ; *goré* Hatrival, Arville, Libin, Daverdisse, Noiseux, etc. ; — *goria* Namur, Gembloux, Nivelles, Soignies, Ciney, Dinant, Givet, etc. ; *gouria* Jodoigne, Longueville, etc.

La limite est bien tranchée ; toutefois Cerfontaine et Marche-les-Écaussinnes connaissent aussi le type III ; Soignies connaît aussi le type IV.

Dans presque toute la Wallonie, le type II désigne proprement le collier du cheval. Il est naturel qu'une vaste région du pays wallon l'ait adopté pour désigner le porteseaux qui s'applique sur la nuque.

Origine inconnue. Sans rappeler ici les diverses conjectures émises jusqu'à présent, il convient d'attirer l'attention sur le germ. \**garwian* > néerl. *gerwen* « équiper » (2). La forme wallonne *gor'hé*, qui serait la plus ancienne, s'accommoderait de cet étymon, en supposant que le germ. *w* ait pu passer à *h*.

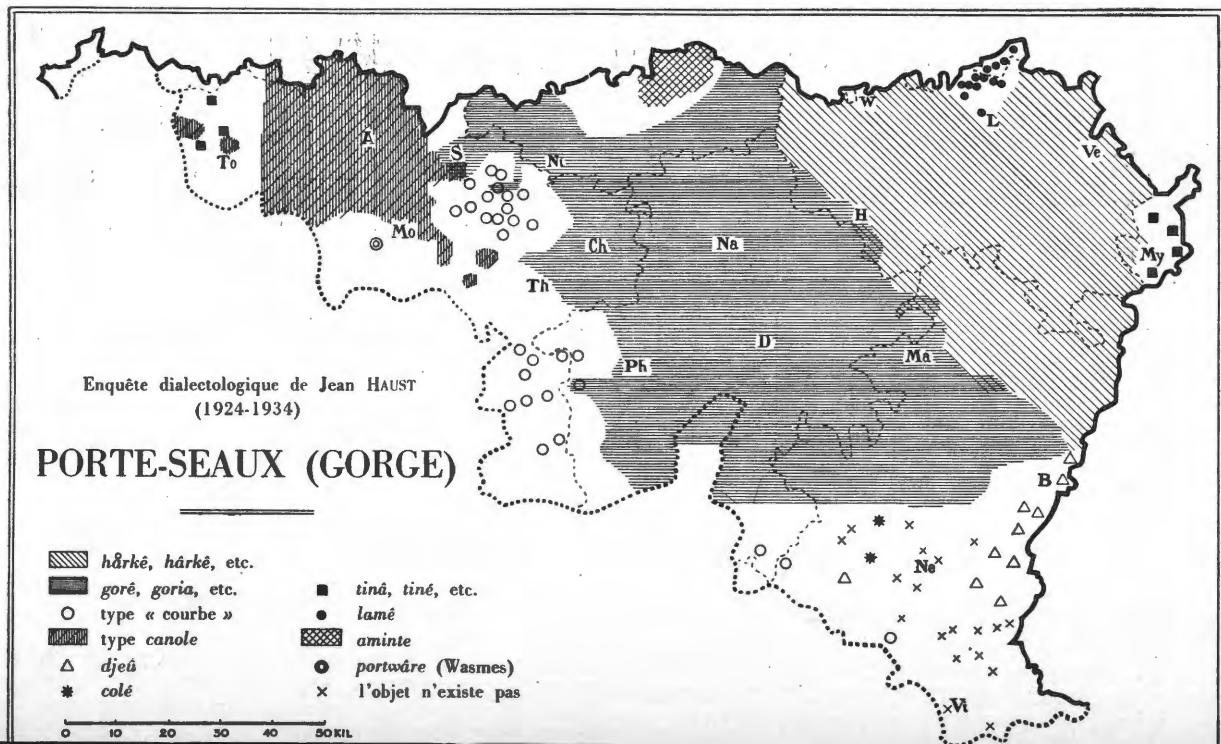
III. A la frontière sud-est, le type « courbe » apparaît trois fois, mais il est abondamment représenté à l'ouest-wallon :

*coúrbe* Florenville ; *coube* Rochehaut, Laforêt ;

(1) Ici et dans les trois formes suivantes, é = un son moyen entre é long et é long.

(2) Je dois cette suggestion à mon collègue M. R. VERDEYEN.

CARTE V





*coupe* Chimay, Vaux-Lompret, Montbliart, Rance, Froidchapelle, Renlies, Barbençon, Beaumont, Boussulez-Walcourt ; Chapelle-lez-Herlaimont, Haine-St-Pierre, La Louvière, Familleureux, Naast, Mignault, Houdeng, Gottignies, Les Écaussinnes, Marche-les-Écaussinnes, Senneffe ; *coupe* Silenriex, Cerfontaine.

Dans les localités de l'est-wallon où l'on connaît encore la palanche, c'est ce type — sous la forme *coupe* — qui la désigne à peu près partout (voyez la fin de cet article).

IV. A l'ouest (zone picarde), le terme ordinaire est *canole* Binche, Faurœulx, Harmignies, Baudour, Erbisœul, Neufvilles, Bassilly, Houtaing, Anvaing, Wiers, etc. ; — *canone* Mons ; — *canoie* Wodecq ; — *cagnole* Belœil, Leuze, Templeuve ; — *kènole* Thieulain, Pipaix, Montrœul-au-Bois ; — *kènoule* Tournai ; — *tchènole* Moustier-lez-Frasnes.

Du latin \*cannabula, dérivé de *canna* (*gutturis*), anc. fr. *chenole* « trachée-artère ». De là, par extension, « nuque » ; puis « instrument qui s'applique sur la nuque ». Sur ce mot dans l'est-wallon, voyez DL *tchènale*.

V. A l'est et au sud de Bastogne, on a le type « joug » : *djeû* Longvilly, Wardin, Villers-la-Bonne-Eau, Hollange, Hompré, Fauvillers, Witry, Léglise ; *-dje* Anlier.

Notons que *djeû* est signalé également à Auby-sur-Semois et que, dans le nord, La Gleize emploie *djoû* comme synonyme de *hârke* : « porte-seaux ».

VI. Dans le pays chestrolais, où l'instrument est en général inconnu, on l'appelle *colé* (collier) à Ochamps et à Bertrix. A Ébly : *lu bwès po-z-alè a l'ε:we*.

VII. A l'est de Malmedy, on dit *tinâ* Robertville, Faymonville (1) ; dans le Tournaisis *tiné* Pecq, *tèné* Kain, Blan-

(1) De même dans tous les autres villages de la Wallonie mal-médienne. Malmedy seul dit aujourd'hui *hârké*. VILLERS (dict. ms de 1793) ne donne que *tinâ* ; SCIUS (1893) donne *hârké* et *tinâ*.

dain. C'est l'anc. fr. *tinel* (GODEFROY), fr. mod. *tinel* (LAROUSSE ILLUSTRÉ), « instrument servant à transporter des tonneaux, des seaux, des tines ». — Dérivé de *tine* ; cf. DL *tinâ*.

VIII. Au nord de Liège : *lamé* (litt<sup>t</sup> petite lame), à Vottem, Glons, Boirs, Heure-le-Romain, Bassenge, Rolclenge-sur-Geer, Juprelle.

IX. A Wavre (Brabant) *aminde* [*amêt*], ainsi qu'à Dionle-Val, Grez, Nethen, Hamme-Mille, Tourinnes-la-Grosse. — Répond littéralement au liég. *haminde* (levier), emprunté de l'anc. flamand *hameyde* (traverse, barre).

X. Enfin, à Wasmes (Borinage) : une *portwâre*.

La fin de notre liste comprend des termes qui ont une aire restreinte et qui, chose curieuse, se trouvent isolés aux limites mêmes de la Belgique romane. Au point de vue de cette répartition et de l'orientation des aires plus étendues, la carte « porte-seaux » est assurément l'une des plus remarquables.

Il reste à dire un mot de la « palanche ». Ce bâton courbe qui sert à porter deux seaux ou deux paniers *sur une seule épaule* est un instrument plus commode que l'autre dans les passages étroits des pays accidentés (1).

De l'enquête il ressort que la palanche est connue seulement dans certains villages de l'est. Même là, sur de nombreux points, on m'a dit qu'elle était peu employée, ou qu'elle avait disparu plus ou moins récemment, ou qu'elle tendait à disparaître. Dans la dite région, on l'appelle communément *coûp'* (= *coûbe* courbe) : Esneux, Comblain, Borlon, Tohogne, Chevron, Stoumont, Vielsalm, Bovigny, Ortho, etc. Altéré en *coût'* Winenne, *coûj'* (?) Jehay-Bodegnée. Les autres dénominations sont rares : *bwè* (« bois ») à Ham-sur-Lesse ; *cro* (« croc ») à Mazée.

(1) Voyez *Enquêtes du Musée de la Vie wall.*, I 49 et 263.

## 6. Échelon.

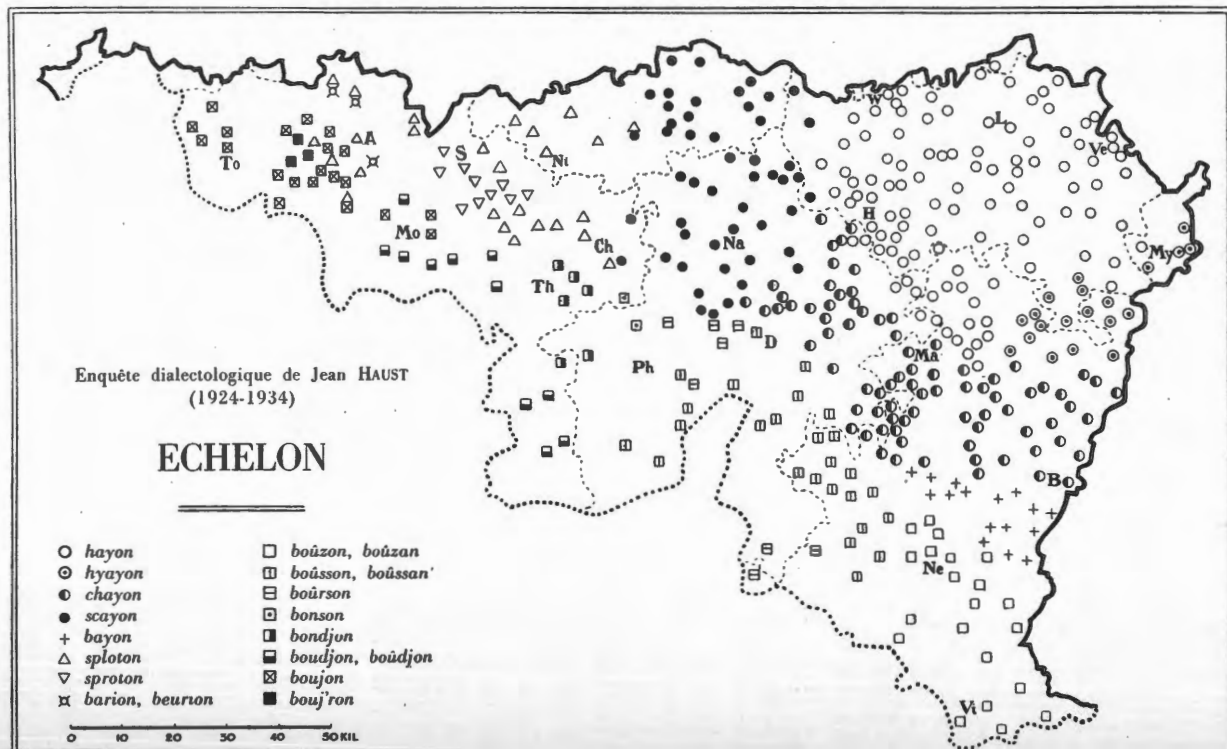
I. Le type français, ou du moins de formation analogue, est représenté en gaumais par *chyeulon* (dér. de *chyeule* échelle), noté seulement à Dampicourt, où il s'emploie concurremment avec *boûzon*. — Mais, au centre et au nord-est, il couvre une vaste région dont la carte, au point de vue phonétique, est intéressante pour le traitement si divers du groupe *sc-* à l'initiale. Il serait fastidieux d'énumérer toutes les localités où l'on relève *scayon* (Wavre, Fleurus, Namur), *chayon* (Ciney, Marche, Laroche, Saint-Hubert, Houffalize, Bastogne), *χayon* ou *hyayon* (Grand-ménil, Bihain, Vielsalm, Faymonville), *hayon* (Liège, Huy, Waremme, Malmedy). Ajoutez *χèyon* Lierneux, Arbrefontaine, Grand-Halleux, Petit-Thier, Bovigny ; *hèyon* Verviers, Argenteau, Bassenge, etc. ; *hèyô* Herve, Clermont-Thimister, etc.

II. Au sud de Bastogne, dans quelques villages, on relève *bayon* Hompré, Hollange, Sibret, Juseret, Remagne, Moiricy, Bras, Freux, Vesqueville, Hatrival, Lorcy (dépendance d'Arville) ; avec nasale très brève : Morhet, Fauvillers, Witry ; *baon* Villers-la-Bonne-Eau. — Ce type « \*baillon » est un diminutif du w. *baye* (barrière). Il convient de l'ajouter à l'article BACULUM (bâton) du FEW.

III. Au nord-ouest, dans l'angle Charleroi-Genappe-Ellezelles :

*sproton* Soignies, Horrues, Neufvilles, Gottignies, Marches-Écaussinnes, Naast, Mignault, Seneffe ; — *sploton* Charleroi, Jumet, Viesville, Trazegnies, Chapelle-lez-Herlaimont, La Louvière, Houdeng, Genappe, Nivelles, Ittre, Braine-le-Comte, Bassilly, Wodecq, Ellezelles, etc. ; — *ploton* Ath ; — *èploton* Blicquy, Houtaing, Ladeuze, Stambruges, Grandmetz (è- vient de l'article pluriel *les*).

# CARTE VI



A Court-St-Etienne, au centre du Brabant wallon, un *sploton* est le roulon préparé dont on fera un échelon ; quand il est inséré dans les deux montants, il s'appelle *scayon*.

Terme inédit (1), qui dérive du flamand *spoort* « échelon » (néerl. *sport* ; dans KILIAN *sprote*).

Il convient de remarquer que, çà et là dans la même région, ce mot signifie aussi « barreau (de chaise) » : *sproton* Soignies ; *sploton* Chapelle-lez-Herlaimont, La Louvière, Houdeng, Haine-St-Pierre ; *èploton* Bouvignies-lez-Ath.

Dans la région Gembloux-Jodoigne je relève *sporton*, terme également inédit, avec des significations intéressantes : « moignon de branche » et aussi « tenon » (Gembloux) ; « extrémité (d'un objet) qui dépasse légèrement » : *djæ m'a atrapé a on sporton* (Corroy-le-Grand, Tourinnes-St-Lambert, St-Jean-Geest). — On sait que le néerl. *sport* « échelon » (= all. *Leitersprosse*) a la même origine que l'all. *sprosse* « pousse, bourgeon ».

IV. « échelon » se dit *barion* à Chièvres (au sud d'Ath) ; *barion*, *beurion* à Ellezelles, syn. de *sploton* (au nord-ouest d'Ath).

Ce mot, diminutif inédit de « barre », signifie barreau (de chaise) sur plusieurs points de la région : *barion* Ath, Ladeuze, Ellezelles ; *Stambruges* (= aussi « traverse d'une clôture de prairie ») ; *bârion* Chapelle-à-Oie ; *beurion* Wodecq, Belœil, Aubechies, Moulbaix, Blicquy. Dans ce sens, on dit *brokion* à Houtaing-lez-Ligne (diminutif de *broke* « broche »).

V. Dans toute la bande assez large qui, du sud-est au nord-ouest, longe la frontière française, nous relevons les

(1) DELMOTTE, SIGART, GRANDGAGNAGE ne le donnent pas. Je ne le trouve signalé que dans le petit *Glossaire des Ecaussinnes*, v<sup>o</sup> échelon.

formes très diverses d'un même type, dont l'origine est bien connue : francique \**bultjo* (= néerl. *bout*, al. *bolz*).

*boûzon* Virton, Dampicourt, Ruette, St-Léger, Léglise, St-Pierre, Libramont, Recogne ; -*an* Mellier, Anlier, Habay, Rossignol, Musson, Ste-Marie-sur-Semois, Chiny, Florenville, Neufchâteau, Ébly ;

*boûsson* depuis Auby, Bertrix, Ochamps, jusqu'à Custinne, Dinant, Omezée, Couvin ; -*an* Oignies ;

*boûrson* Rochehaut, Laforêt, Bagimont, Beauraing, Sommières, Weillen, Falaën, Stave, Gochenée ;

*bonson* Morialmé, Gerpennes ;

*bondjon* Jamioulx, Montigny-le-Tilleul, Landelies, Gozée, Silenrieux, Boussu-lez-Walcourt ;

*boudjon* Chimay, Rance, Merbes-St<sup>e</sup>-Marie, Frameries, Erbisœul ; — *boûdjon* Vaulx-Lompret, Froidchapelle, Harmignies, Harvengt, Wasmes (Borinage) ;

*boujon* Mons, Maisières, Baudour, Stambruges, Belceil, Wiers, Templeuve, Houtaing, etc. ; — *boûjon* Rameignies-Thumaide ; — *boujèon* Tournai, Pecq, Kain, Blandain ; — *èboujon* Montreul-au-Bois ; — *bouj'ron* Leuze, Pipaix ; — *èbouj'ron* Thieulain.

Ce même mot existe avec des acceptions analogues : *boujon* « roulon de ridelle » (Ladeuze) ; — *boudjon* « roulon de ridelle » (Trazegnies) ; « traverse du haut d'une échelle double » (Soignies) ; « essieu de brouette » (La Louvière) ; — *boûsson* « roulon de râtelier » (Resteigne) ; — *bondjon* (Montigny-le-Tilleul), *boudjon* (Rance), *boûsson* (Winenne), *boûrson* (Denée) « barre de chaise » ; — à Denée, *boûrson* = aussi roulon préparé dont on fera un échelon : *dj'é r'fèt trwès boûrsons po r'mète a m' chaule* ; mais on dira toujours *i-gn-a co chî scayons a montè*. — Au surplus, voyez DL, v<sup>o</sup> *boûsson*.

Ce qui précède concerne l'échelon rond ou roulon, dont

les extrémités sont insérées dans les montants où d'ordinaire on les assujettit à l'aide de coins ; mais l'échelle comprend aussi un petit nombre d'échelons plats, qui sont chevillés pour maintenir solidement les montants (1). D'habitude, après une volée de cinq échelons ordinaires, on met un échelon plat.

En beaucoup d'endroits, pour le désigner, on use du type « plat échelon » : *plat hayon* Liège, *plat scayon* Namur, *plat bayon* Hatrival, *plat sploton* Wodecq, *plat boujon* Stambruges ; etc.

Ailleurs, on l'appelle : *rèye* Malmedy, *rèye* Tohogne, etc. [= anc. fr. *reille*, latin *regula*] ;

*traverse* Frameries ; *traverse* Offagne ; *travér* Rance ; *pômèle* Chimay, Haine-St-Pierre, Laforêt ; *pâmèle* Houdeng, Gottignies ; *panmèle* Landelies [= litt<sup>t</sup> paumelle] ; *bâre* Neuvelles, Han-sur-Lesse ; surtout en chestrolais (Recogne, Remagne, Flamierge, Anlier) et en gaumais (Habay, Dampicourt, etc.) [= litt<sup>t</sup> barre].

*spèye* Liège, Bovigny, Roy, Braine-le-Comte ; *spèye* Amay, Les Waleffes ; *spèye* Jemelle, Mirwart, Forrières, Ben-Ahin, Crupet, Denée, Nivelles, etc. ; *èspèye* ou *pômèle* La Louvière ; *épée* Ladeuze, Aubechies, Montrœul-au-Bois ; *épé<sup>h</sup>* Wiers ; *épé<sup>h</sup>* Rameignies-Thumaide ; etc. [litt<sup>t</sup> épée ; cf. DL, *spèye*].

Expressions remarquables : *lès spèyes tinèt lès montants po qu'i n' si discougn'tèche nin* (Roy, Forrières) « pour que les coins, mis aux échelons ronds, ne tombent pas » ; — *lès spèyes sont brok'téyes* (chevillées), *c'est çoula qui splinkiyé* « c'est cela qui serre, qui assujettit » (Ben-Ahin) ; — *lès boûzans sant cugn'tès, an mèt lès bâres avc dès tch'fîyes* (Habay-la-Vieille).

D'après un *tchârlé* (charron) de Grand-Halleux, les éche-

(1) Aujourd'hui, les échelons plats sont souvent remplacés par des traverses de fer boulonnées.

lons plats, qu'il appelle des *spèyes dœ clôyemint* (anc. fr. *cloement* action de clore) ne sont pas toujours nécessaires ; on peut s'en passer en usant, pour les échelons ronds, de l'*èmantchédje a vét d' tchin* (« emmanchement à vit de chien »), c'est-à-dire en laissant un renflement au bout qui dépasse le montant.

### 7. Deux dérivés wallons du latin *MERDA*.

La carte VII indique, dans un coin de l'arrondissement de Dinant, trois points assez rapprochés où j'ai découvert des restes du latin *m e r d a*.

Ces renseignements — inédits et vraiment inattendus — m'ont été fournis à la question : « Il est chassieux, il a de la chassie aux yeux ». On m'a répondu, à Han-sur-Lesse : *il a do mièrdon aus-ouy* (syn. *dol matîre* : du pus) ; à Custinne et à Ciney : *gn-a sès-ouy qui mièrdèt* (d'un verbe *mièrdè*, usité seulement dans cette expression, en parlant des personnes ou des animaux).

Le latin *m e r d a*, qui a donné le fr. *merde*, l'esp. *mierda*, etc. (1), a dû exister jadis chez nous sous la forme *\*myèt'* (2). Deux raisons probablement l'auront fait disparaître : la décence d'abord, puis l'homophonie de *myèt'* (miette). Le souvenir ne s'en est conservé que dans un petit coin de la Wallonie, et encore n'y survit-il — grâce à la métaphore — que dans ces deux dérivés, où le philologue seul aperçoit d'emblée la marque d'origine (3).

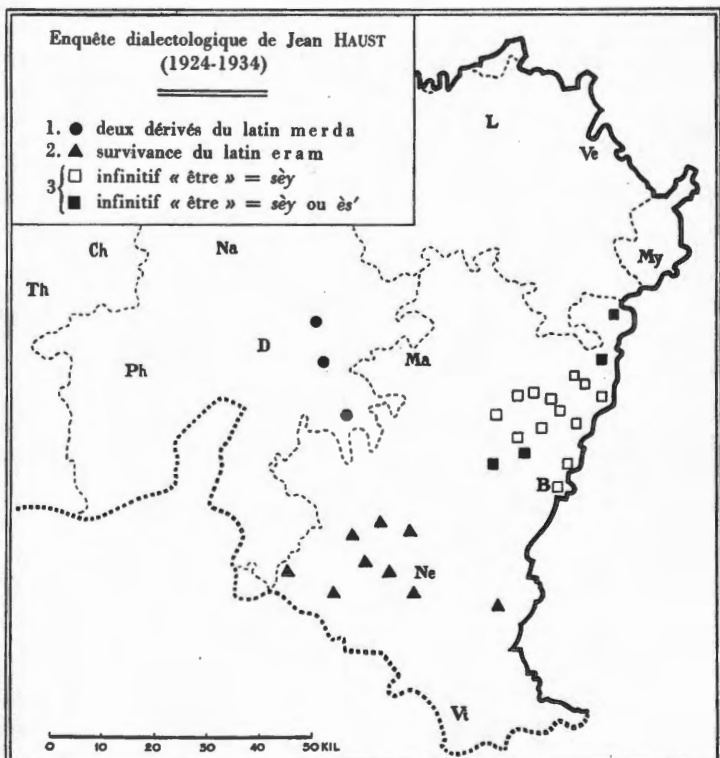
(1) *REW*, v<sup>o</sup> *merda*. — Le lorrain *myâd'* (ordure, saleté) est signalé par HORNING, in *Mélanges Wilmotte*, I, 239.

(2) Comparez le francique *herda* < liég. *hyèt'*, dérivé *hièrdi* berger ; lat. *herba* > liég. *yèp'*, dérivé *yèrbéye*, etc.

(3) GRANDGAGNAGE donne, d'après DE JAER, le liég. arch. *mièrlin* « excrément » ; de même FORIR (probablement d'après GRANDGAGNAGE). Ce pourrait être une altération de *\*mièrdin*.



## CARTE VII



M.V.W. N°A.23278

Frontière linguistique (1920) d'après J.M. Remouchamps

### 8. Le latin *ERAM* en chestrolais.

Dans le *Bull. du Dict. w.*, t. 7 (1912), pp. 69-76, M. FELLER étudie les *Restes de l'imparfait latin eram en wallon* ; il y démontre que « l'ancien imparfait issu de *eram* subsiste encore, en partie et concurremment avec *stabam*, dans tout le centre et l'est du Hainaut et dans la moitié du Brabant wallon qui s'étend au nord du Hainaut ».

M. FELLER ne parle que de cette région occidentale, la seule où l'on eût jusqu'alors, et surtout par des textes d'auteurs, enregistré ce phénomène intéressant. Depuis lors, CH. BRUNEAU a noté *ēr* « (il) était » à Frahan (Rochehaut), *i gn' ēr* « il y avait » à Dohan, sur la Semois inférieure (1). Or j'ai constaté que *eram* survit également dans plusieurs villages de l'arrondissement de Neufchâteau, au sud-est de la Wallonie. Voici les faits acquis dès à présent ; des recherches ultérieures permettront peut-être d'étendre l'aire inscrite sur la carte VII (2).

Orgeo : *dj'ēr* j'étais, *dj'ériè* nous étions.

Recogne (Neufvillers) : *dj'ēr* ou *dj'astē* ; *dj'ērē* ou *dj'astē*.

Straimont : *dj'ēr* ; *c'ēr* ou *ç'asto* c'était.

Bertrix, Ochamps, Jehonville : *dj'ēr*, *t'ēr*, *il ēr* ; *dj'ērē* *vous-ērî*, *il ērē*, ou *dj' (t', il) èsto* ; *dj'èstē*, *vous-èstî*, *il èstē*.

Anlier : *dj'ēr*, *t'ēr*, *il ēr* ; *dj'ērî*, *v'ērî*, *il ērî* ; formes plus usitées que *dj' (t', il) asto* Anlier, Behème, *astē* Vlessart, Louftémont ; *dj'astî*, *v'astî*, *il astî*.

On remarquera que cette forme précieuse de l'imparfait s'est mieux conservée en chestrolais que dans les parlers de l'ouest. Ceux-ci en effet amuissent *r* au singulier et ne connaissent plus la 1<sup>re</sup> ni la 2<sup>e</sup> personne du pluriel.

(1) *Enquête sur les patois d'Ardenne*, I, 352.

(2) A St-Médard, Léglise, Fauvillers, Witry, Ébly, St-Pierre et Libramont, je n'ai relevé aucune trace de *eram*.

9. Infinitif *sèy* (= être) en ardennais.

Dans un groupe compact de localités au nord de Bastogne, j'ai constaté avec surprise que « être » se dit *sèy*, et non *èsse* comme je m'y attendais. Voici quelques-unes des phrases recueillies :

Wardin, Longvilly, Tavigny, Houffalize, Mabompré, Bertogne, Ortho, Wibrin, Mont, Cherain, Limerlé, Montleban : *i fât sèy vârin po-z-è fé ostant* « il faut être vaurien pour en faire autant ».

Houffalize : *ti fés come Gribouye, qui s' tapève o l'éve po n' nin sèy frèch.*

Houffalize, Mont : *i k'mincève a sèy reû* (raide).

Limerlé : *i fât sèy abèye* (actif) *èt nin nûyi* (traîner).

Limerlé, Tavigny, Longvilly, Wardin : *ça n' pout sèy qui come ça.*

Mabompré : *i fât sèy janti* (gentil, sage) ; *li s'lo va sèy djus* (le soleil va disparaître) ; *i k'minçot a sèy* (ou *a-z-èsse*) *reû.*

Petit-Thier (1) : *sèy* ou *èsse* dans : *i fât ~ vârin* ; *i vout ~ malin* ; *i pout ~ malåde.* Mais seulement *èsse* après préposition : *i k'minçût a (z) èsse râ.*

Bovigny (2), Nadrin, Flamierge : *sèy* ou *èsse* dans tous les cas : *i fât ~ vârin* ; *i k'mince a ~ djinti.*

A Bastogne, Sibret, Noville, on ne connaît que *èsse.*

En résumé, dans cinq localités, *sèy* et *èsse* coexistent ; dans onze, *sèy* est seul usité.

Comme la frontière germanique est à deux pas, un observateur superficiel pourrait penser à l'all. *sein* ; mais, si l'on emprunte assez facilement le nom d'un objet, il est tout à fait anormal qu'un mot aussi commun, aussi neutre

(1) Et aussi, probablement, à Commanster (Beho).

(2) A Rogery et Cierreux (dépendances de Bovigny), on ne connaît que *èsse.*

que le verbe *être*, puisse passer d'une langue dans une autre. A la vérité, il s'agit d'un curieux phénomène de syntaxe. Partout, dans cette région, le subjonctif est *sèy* (sois, soit) : *i fât qu'i sèy vârin*. De là, par ellipse, on a pu dire *i fât sèy* (1), qu'on a pris pour le synonyme exact de *i fât èsse* ; et *sèy* a fini par supplanter *èsse*, même après une préposition.

Ce qui corrobore cette explication, c'est que CH. BRUNEAU a noté *soy* (= être) à Chooz, où le subjonctif « sois, soit » se dit également *soy* (2).

### Additions.

P. 303. On dit *kɛ:koûle* à Yernée, Villers-le-Temple, Ellemelle, Seny, Fraiture, Jenneret (Bende) ; *kɛ:koûr* Ochain (Clavier), Havelange ; *kâkoûr* Les Avins, Bois-Borsu, Ocquier.

P. 310. A Arville (lez Saint-Hubert), *tchitchon* signifie 1. crotte de chassie : *il è dès tchitchons aus-ôûy* ; — 2. morveau : *tu 'nn' ès co ink du tchitchon o nè !*

P. 321. Le passage du germ. *w* à *h* n'a rien d'in vraisemblable. J'ai parfois entendu (à On par exemple) une légère aspiration dans : *dès (h)aufes* (gaufres), *i faut l' (h)aurdé* (garder).

P. 323. A Stavelot (Francheville, Beaumont), *hârke:* et *djoû* s'emploient aussi indifféremment.

P. 324. A Solwaster (Sart-lez-Spa), la palanche, aujourd'hui disparue, s'appelait *pwètré* (litt<sup>t</sup> « portereau », diminutif de *pwèrtéû*, litt<sup>t</sup> « portoir »). — A Jalhay, porter avec la palanche se disait *pwèrter a tino* (o ouvert bref, altéré

(1) Ellipse bien connue, notamment à Stavelot : *mâgré n' vâye wère* « bien qu'il ne vaille guère ». Voyez d'autres exemples dans mon *Vocabulaire de Stavelot* (Bull. Soc. Litt. w., 44, p. 512).

(2) *Enquête*, I, pp. 348 et 357.

de  $\bar{o} = \bar{a}$ ). — Cet instrument archaïque s'appelait *la coup'* à Arville ; les vieux disent encore : *dju 'nn'avans bin pwartè dès coubréyes* ! (charges de bois, etc., portées avec la palanche).

## INDEX LEXICOGRAPHIQUE.

### FRANÇAIS ET ANCIEN FRANÇAIS.

bonne, borne 310	hain 316
borner 314-315	hameçon 315
chenole 323	masse 313
confin 313	palanche 324
coqueluche 300	porte-seaux 320
courbe 321	quinte 303-304
échelon 325	tinel 324
fruit tapé 304	toux 303
goherel 321	

### GAULOIS.

bodina 310-311

### GERMANIQUE.

ange 316	kätsch, ketsch, kitch 305
*bultjo (bout, bolz) 328	kijkhoest 303
*garwian (gerwen) 321	kikhoes 301
hâke (haken) 320	maße, messen 313
hakebus 320	rein, reen 314
hameyde 324	spoort, sport 327
hangsel 319	sprosse 327
harke 320	

### LATIN.

baculum 325	*mattia 313
*cannabula 323	merda 330
eram 332	regula 329
hamus, *hamica 316, 318	

## PATOIS DE LA BELGIQUE ROMANE.

- aborner*, -è, etc. 315  
*ain*, *in* 316  
*am'chon* 315  
*aminde* 324  
*anzin*, etc. 318  
*ârtia* 321  
*avé*, *âvé* 316  
*bande* 311  
*bâre* 329  
*barion*, *beurion* 327  
*baye*, *bayon* 325  
*bèguine* 305  
*bogne*, *bome* 311  
*bonde* 311  
*bondine*, etc. 311  
*bondjon* 328  
*bone*, *boune*, etc. 311  
*boner*, -è, etc. 315  
*bonson* 328  
*bôr*, *bôrne*, etc. 310  
*borgne* 310  
*bôrner*, -è, etc. 315  
*boudjon*, *boujon*, etc. 328  
*boûrson* 328  
*boûsson*, *boûzon*, -*an* 328  
*brokion* 327  
*brouwèt d' catch*, etc. 308  
*bwärner*, *bwèrner* 315  
*canole*, etc. 323  
*catch*, -*e* 305, 308-9  
*chayon* 325  
*chyeule*, -*on* 325  
*clôyemint* 330  
*cok'luche*, -*âche*, etc. 300  
*colé* 323  
*côrin* 319, n. 1  
*coûbe* (*coûp'*) 324, 334  
*coûbrêye* 334  
*coûrbe*, *coube* 321  
*courpe*, *coupe* 323  
*croké*, *crotchèt* 316  
*cugn'tè* 329  
*discougn'tè* 329  
*djeté*, *djoû* 323, 334  
*èboner* 315  
*éboujon*, -*j'ron* 328  
*ém'chèon* 315  
*ènintché* 316  
*èploton* 325-327  
*êr*, *êr*, etc. 332  
*espéye*, *épée* 329  
*fiér* (*d'anzin*, etc.) 315  
*figote*, -*er* 304-305  
*gor'ké*, *goria*, etc. 321  
*haminde* 324  
*hâzin*, *hâzin*, etc. 319  
*hârké*, *hârkia*, etc. 320-1  
*hârkibûse* 320  
*havèt* 316  
*hayon*, *hèyon*, etc. 325  
*hikhose* 301, n. 3  
*hôzin*, *hôzé* 319  
*hyayon* 325  
*in* 316  
*intche* 316  
*kâkoûle*, -*ôur*, etc. 301, 334  
*katch* 305, 308, 309  
*kâyitous'* 303  
*kékoûle*, -*ioûle* 301, 334  
*kékoûr*, etc., 303, 334  
*kékoûs'* 301  
*kènole*, -*oule*, 323  
*kèn'tous'*, etc., 304  
*kètch* 305, 308  
*kètchî*, s. m., 308  
*kètchî*, -*i*, -*er*, v., 309

- k'fin* 313  
*kintos', -ous'* 303  
*kint'tous', etc.* 304  
*kitch* 305  
*kitchi* 309  
*lamé*, 324  
*masse* 311-313  
*masser* 315  
*mès'* 313  
*mièrdè, mièrdon* 330  
*mièrlin* 330, n. 3  
*nès'* 313  
*nin* 316  
*nîyi* 333  
*ôm'son* 315  
*onzin* 318  
*orèyes di bèguène* 305  
*ôzin, ôzé* 318-319  
*pâmèle, panmèle* 329  
*plat hayon, etc.* 329  
*ploton* 325  
*pômèle* 329  
*portwâre* 324  
*prôner* 305  
*pwètré* 334  
*racatchî* 309  
*rakètchî, -ou* 309  
*ratchitchotadje* 309  
*ratchitchu, -i* 309  
*rênâ, rênâ, etc.* 314  
*rèye, rêye* 329  
*rimète lès katch è fôr* 309, n. 1  
*scayon* 325-326  
*sèy (= être)* 333  
*spèye, etc.,* 329-330  
*sploton* 325-327  
*sporton* 327  
*sproton* 325-327  
*stritchè* 309, n. 3  
*tchant d' coq* 300, n. 1  
*tchènole* 323  
*tchèn'tou, -ous'* 304  
*tchitch* 307  
*tchitcher, -è, -i* 309  
*tchitchi* 308, 309  
*tchitch'ler* 309  
*tchitchon* 310, 334  
*tchitchot* 307, 310  
*tchitchu* 309  
*tèné* 323  
*tinâ, tiné* 323  
*tino* 334  
*tos' sint Tibó* 300, 301  
*traverse, etc.* 329  
*tritchi, -è* 309, n. 3  
*um'son* 315  
*vét d' tchin* 330  
*zbonè, zbouner* 315